

URPS Pharmaciens Pays de la Loire

Son rôle :

- Représenter l'ensemble des pharmaciens d'officine.
- Contribuer à l'organisation de l'offre régionale de santé.
- Mettre en place des actions de prévention

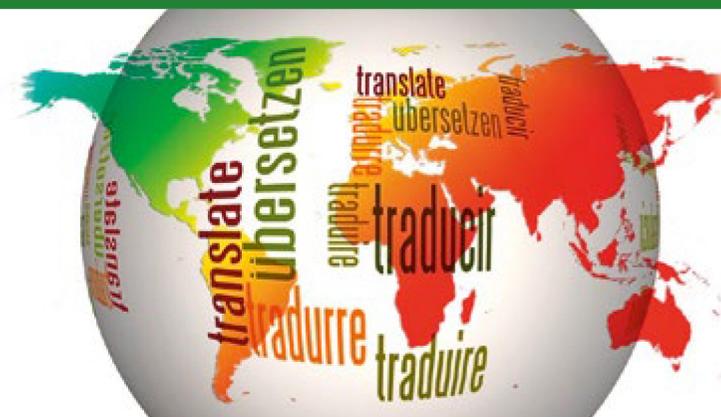
Pour nous contacter :

URPS PHARMACIENS PDL
5 Bd Vincent Gâche - 44200 NANTES
Tél : 02 40 59 69 29
Email : paysdelaloire@urpspharmacien.fr
www.urpspharmaciens-pdl.com

Réalisation VALPG 02 40 75 22 77 - RCS Nantes B 343 046 709 www.valpg.fr

Interprétariat en Pays de la Loire

Prise en charge des populations précaires et migrantes par le pharmacien d'officine



L'URPS PHARMACIENS des Pays de la Loire vous propose **un service d'interprétariat téléphonique (patients non francophones) adapté à la pratique officinale**



Objectifs :

Donner accès à l'interprétariat téléphonique aux pharmaciens d'officine des Pays de la Loire pour améliorer la prise en charge des patients précaires et migrants.

Pour quels patients ?

Personnes allophones et migrants.

Le coût :

Service gratuit pour les patients et pour le pharmacien d'officine (financement de l'ARS)

Points clés :

- Service proposé en Pays de la Loire pour tous les pharmaciens d'officines et adjoints qui le souhaitent

En pratique :

- Je vérifie que **mon «assurance RCP»** couvre les entretiens de prise en charge via une traduction verbale.

COMMENT ADHÉRER ?

Nous envoyer un mail à paysdelaloire@urpspharmacien.fr avec la formule suivante «je souhaite adhérer au service interprétariat» ainsi que vos coordonnées ou **répondre en ligne au formulaire** que vous avez reçu.

Interprétariat téléphonique

Prise en charge des populations précaires et migrantes par le pharmacien d'officine des Pays de la Loire

ISM*

Un numéro unique : 01 53 26 52 62

7 jours sur 7 et 24h/24h

1. S'identifier par un Code utilisateur confidentiel fourni par l'URPS PHARMA (attribué après adhésion)
2. Indiquer si TITULAIRE, ADJOINT, PREPARATEUR OU REMPLAÇANT
3. Une mise en relation avec un interprète en moins d'une minute

